

**PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION ORDINAIRE DE GESTION ARÉNA VILLE DE LA PRAIRIE
LE JEUDI 18 FÉVRIER 2021, 18H30
PAR VISIOCONFÉRENCE TEAMS**

1. PRÉSENCES

Étaient présents : Manuel Tavares, président
Pierre Vocino, vice-président
Normand Chassé, représentant AHM La Prairie
Paule Fontaine, conseillère, ville de La Prairie
Yves Ricard, représentant JDLM
Anthony Gauthier, représentant CPA La Prairie
Caroline Varin, Représentante des services des Loisirs, Ville de La Prairie
Michael Lembo, Représentant des travaux publics, Ville de La Prairie

Participaient aussi : Judith Camiré, directrice générale GAVLAP
Isabelle Rouleau, adjointe administrative GAVLAP

Étaient absent : Luc Léveillé, trésorier

IL Y A QUORUM

2. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Les présences sont prises. Monsieur Manuel Tavares préside la réunion et souhaite la bienvenue à tous Il est 18h38.

2021-02-001

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Paule Fontaine
APPUYÉ PAR monsieur Yves Ricard
Et résolu unanimement :

QUE l'ordre du jour soit adopté,

ADOPTÉE

4.

4.1. 2021-02-002

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 5 NOVEMBRE 2020

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Pierre Vocino
APPUYÉ PAR madame Caroline Varin
Et résolu unanimement :

MT ___ PV___

QUE le procès-verbal soit adopté

ADOPTÉE

4.2. Suivi du dernier procès-verbal

5. DOSSIERS DE GESTION GAVLAP

5.1. PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DES RÉSULTATS 2020

Madame Judith Camiré explique au conseil les principales dépenses et revenus qui ont influencé l'état des résultats de l'année 2020. La COVID-19 a grandement affecté les opérations de GAVLAP puisqu'il n'y a pas eu de locations de glaces sur près du deux tiers de l'année.

5.2. SUIVI COVID

- **Travaux salle mécanique / GMAO** : Madame Judith Camiré explique que la gestion de la maintenance assistée par ordinateur (GMAO) serait un outil idéal pour connaître le calendrier des réparations périodiques des différentes pièces et machines de l'aréna. Monsieur Michael Lembo fait part que la ville songe à implanter ce système pour la gestion de la maintenance.
- **Numérisation des documents de l'administration** : Durant les périodes moins achalandées, l'équipe administrative en a profité pour numériser la facturation des années précédentes, les dossiers des employés et autres dossiers.

5.3. SUIVI DÉPART DE SÉBASTIEN CROUSSETTE

En décembre 2020, une lettre ainsi qu'un chèque avaient été envoyés à monsieur Croussette par courrier recommandé. Celui-ci n'a pas réclamé la lettre et elle a été retournée à GAVLAP à la fin décembre. En janvier 2021, suite à la réception d'une facture de monsieur Croussette, une seconde lettre (accompagnée de la lettre et du chèque de 250\$ qui nous avaient été retournés) ont été envoyés à monsieur Croussette.

6. CPA LA PRAIRIE

Monsieur Anthony Gauthier rapporte que la Fédération de Patinage Québec autorise la tenue de cours en duo avec un entraîneur à raison de 8 patineurs et 8 entraîneurs. Ceci sera autorisé durant la semaine de relâche.

Le CPA a un projet de cours de printemps si possible jusqu'à la fin du mois de juin 2021 ainsi que des cours d'été, sur la même formule qu'à l'été 2019.

7. AHM LA PRAIRIE

Monsieur Normand Chassé explique que l'AHM La Prairie souhaite mettre sur place du hockey de printemps, aux mêmes heures que le hockey mineur utilisait. L'association a également des plans de cliniques de hockey estivales de 9h00 à midi.

8. JDLM

Monsieur Yves Ricard indique qu'il observe tristement un manque de motivation chez les jeunes sportifs de l'école secondaire.

9. SUJETS DIVERS

- GAVLAP a reçu plusieurs demandes de part et d'autre. Puisque les organismes n'ont pas pu profiter des installations durant l'année, le conseil suggère qu'il faut donner priorité à ceux-ci. Il faudra cependant valider l'intérêt des sportifs envers les sports de glace durant la période estivale.
- L'Assemblée annuelle des membres devrait avoir lieu au début du mois de mai 2021

10. HUIS-CLOS

Le huis-clos n'a pas été requis.

2021-02-003

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Normand Chassé

APPUYÉ DE monsieur Pierre Vocino

Et résolu unanimement :

QUE la séance soit et est levée à 19h30 ;

ADOPTÉE

Manuel Tavares, président

Pierre Vocino, Vice-Président